Rapport du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale Université Laval – La Fondation de l'Université Laval

Année financière 2022-2023



Table des matières

pMise en contexte	3
Les placements à moyen et à long terme	4
Les fonds non capitalisés et de roulement et les placements à court terme	7
Gestionnaires de placement	9
Politique et Directives de placement	9
Rapport d'investissement responsable (30 avril 2023)	10
Révision des objectifs relatifs à l'environnement	10
La mesure de l'intensité carbone	10
Maintien des cibles et extension de la portée de la quantification	11
L'intensité carbone des portefeuilles d'actions et d'obligations corporatives de la Fiducie global	e 11
Émissions nettes nulles en 2050 – Le besoin d'une nouvelle cible	
Rendements comparatifs au 31 décembre 2022	12
États financiers	13
Plan de travail	14
Annexe I	16
Composition du Comité de placement conjoint au 30 avril 2023	16
Annexe II	17
Rendements annuels des fonds capitalisés de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril	17
Rendements annuels des sous-portefeuilles des fonds capitalisés de la Fiducie globale pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2023	18
Annexe III	19
Rendements annuels des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril	19
Rendements annuels des sous-portefeuilles des fonds non capitalisés et de roulement de la Fid globale pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2023	
Annexe IV	20
Résultats incluant ceux au 31 décembre 2022 de l'empreinte carbone des portefeuilles d'action la Fiducie globale	
Annexe V	21
Rendements annuels des fonds capitalisés de la Fiducie globale comparativement au rendemen médian des fonds de taille comparable de l'ACPAU* (années civiles terminées au 31 décembre).	
Annexe VI	22
États financiers de la Fiducie globale de placement Université Laval – La Fondation de l'Univers Laval	
Annexe VII	
Modifications à la Politique et aux Directives de placement	23

Mise en contexte

Au nom du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale Université Laval – La Fondation de l'Université Laval (ci-après appelée « la Fiducie globale »), j'ai le plaisir de présenter aux membres des conseils d'administration de l'Université Laval (ci-après appelée « l'Université ») et de la Fondation de l'Université Laval (ci-après appelée « la Fondation ») le rapport pour l'année financière 2022-2023 terminée au 30 avril 2023. Ce rapport est aussi disponible pour les différents fonds et chaires dont les fonds sont investis dans la Fiducie globale.

Le Comité de placement conjoint (ci-après appelé « le Comité ») est responsable de la gestion des placements de la Fiducie globale. Cette Fiducie globale a été constituée en 1999 afin de mettre en commun la majeure partie des avoirs de la Fondation ainsi que les fonds de dotation et de souscription de l'Université.

Au 1er mai 2023, par l'entremise d'une convention de distribution d'actifs intervenue entre l'Université Laval et La Fondation de l'Université Laval, la totalité des unités détenues par la Fondation dans la Fiducie globale a été cédée à l'Université Laval. Ainsi, l'Université Laval est devenue le seul détenteur de toutes les unités de la Fiducie globale et la seule participante. Ce transfert a nécessité un acte de remplacement du fiduciaire ainsi que des modifications à la convention de fiducie amendée et refondue intervenue le 1er septembre 2016. L'acte de remplacement prévoit, entre autres, que le Comité de placement conjoint est remplacé par le Comité de placement de l'Université Laval et que toute décision future en regard du fiduciaire relèvera du conseil d'administration de l'Université Laval.

Encore une fois cette année, les travaux réalisés ont été appréciables. Le Comité a tenu 7 réunions au cours de l'exercice financier. En plus de ses charges récurrentes, les principaux dossiers du Comité ont été les suivants au cours de l'exercice :

- o Déploiement partiel de l'investissement en infrastructures nord-américain;
- o Mise à jour du rapport d'appariement des actifs et des passifs de la Fiducie globale pour l'identification et la gestion du risque de liquidité;
- Production d'un tableau de bord comparatif des gestionnaires quant à leur initiative de la gestion du risque climatique (stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre) à partir du questionnaire développé en 2021-2022;
- Révision des objectifs et actions de la stratégie d'investissement responsable par notamment l'élargissement de la portée de la quantification des émissions carbone à plus de classes d'actifs et considération d'un « alignement à long terme net zéro ».

Le mandat de la mise à jour de l'optimisation de la composition du portefeuille n'a pas été réalisé en 2022-2023 comme prévu antérieurement. Le Comité a dû attendre que soient connues les nouvelles modalités apportées au taux du contingent des versements ainsi que l'impact sur les placements de l'intégration des activités de La Fondation de l'Université Laval à celles de l'Université Laval.

La composition du Comité, en date du 30 avril 2023, est présentée à l'annexe I du présent rapport.

Les placements à moyen et à long terme

Les placements à moyen et à long terme correspondent à l'ensemble des fonds capitalisés ainsi qu'à une cible d'environ 33 % des fonds non capitalisés et des fonds de roulement. Au 30 avril 2023, l'allocation réelle et cible des placements à moyen et à long terme était:

Allocation réelle et cible des placements à moyen et à long terme¹

TITRES À REVENU FIXE	RÉEL	CIBLE
CorePlus — BlackRock (CorePlus Universe Bond Fund)	12,0 %	12,5 %
Dette hypothécaire commerciale — GPTD (Fonds hypothécaire Greystone TD)	9,7 %	10,0 %
Total	21,7 %	22,5 %

TITRES DE PARTICIPATION	RÉEL	CIBLE
Actions canadiennes — GPTD (Fonds en gestion commune à faible volatilité d'actions canadiennes Émeraude TD)	12,9 %	12,5 %
Actions mondiales — RBC GAM (Fonds spécifique d'actions mondiales)	19,0 %	18,75 %
Actions mondiales — Vontobel (Global Equity Fund)	19,7 %	18,75 %
Total	51,6 %	50,0 %

PLACEMENTS PARTICULIERS	RÉEL	CIBLE
Placements immobiliers canadiens — BentallGreenOak (BGO) (Fonds immobilier Canadien Prime)	5,9 %	6,0 %
Placements immobiliers mondiaux — CBRE (Fonds Global Alpha)	6,2 %	6,0 %
Placements en infrastructures — JP Morgan (<i>Infrastructure Investments Fund Canadian 2</i>)	8,6 %	8,0 %
Placements en infrastructures – Axium (s.e.c. Axium Infrastructure NA)	3,6 %	7,5 %
Placements en infrastructures — BlackRock (<i>Global</i> Infrastructures Equity Fund) ²	2,5 %	0,0 %
Total	26,8 %	27,5 %

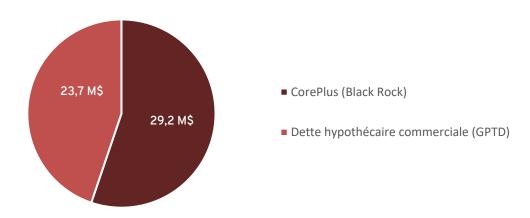
Les placements à moyen et à long terme totalisaient 243,9 M\$ en date du 30 avril 2023. Il s'agit d'une augmentation de 8,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

¹ Le nom des fonds apparaît entre parenthèses. Les noms anglais ont été utilisés lorsqu'il n'y avait pas de nom français de disponibles.

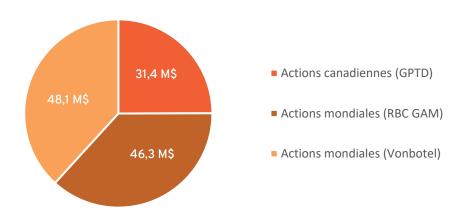
² Le placement en infrastructures auprès du gestionnaire BlackRock représente un placement temporaire (actif de compensation) dans l'attente du déploiement complet auprès du gestionnaire Axium.

Les montants alloués à chacun des types de placement à moyen et à long terme ainsi que les gestionnaires externes mandatés étaient les suivants au 30 avril 2023 :

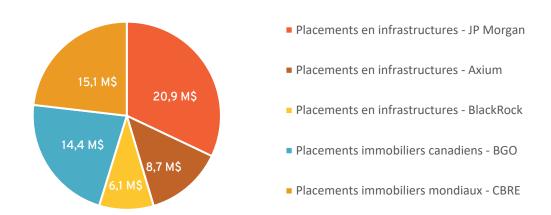
Titres à revenu fixe



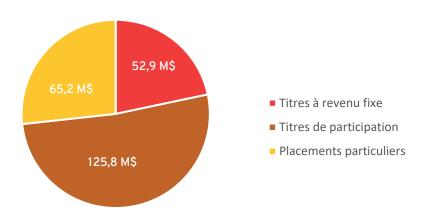
Titres de participation



Placements particuliers







L'annexe II présente le rendement annuel des fonds capitalisés pour les quatre derniers exercices financiers ainsi que celui des gestionnaires et des indices de référence pour l'année 2022-2023.

Le rendement brut des fonds capitalisés a été de 4,9 % en 2022-2023. Il s'agit d'une performance inférieure de 1,2 % à celle de l'indice de référence; cette sous-performance s'explique principalement par le faible rendement dégagé par un des deux gestionnaires d'actions mondiales.

Le rendement a également été en deçà de l'objectif annuel à moyen et à long terme établi à 3,5 % plus l'inflation (4,4 % les 12 mois terminés le 30 avril 2023) et les frais d'administration. Toujours par rapport à ce même objectif, le rendement a été inférieur au cours des 3 et 5 dernières années, soit de respectivement 3,2 % et 2,4 %, alors que pratiquement égal au cours des 10 dernières années, la différence étant de - 0,1 % annuellement.

Les fonds non capitalisés et de roulement et les placements à court terme

Les fonds non capitalisés et de roulement sont principalement investis selon une allocation d'actifs plus liquides et un niveau de risque moindre que les fonds capitalisés.

Solde des fonds au 30 avril 2023

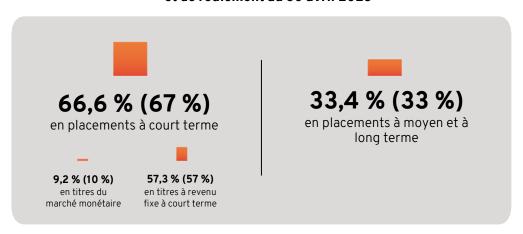
66,7 M\$

^ 6,4 M\$

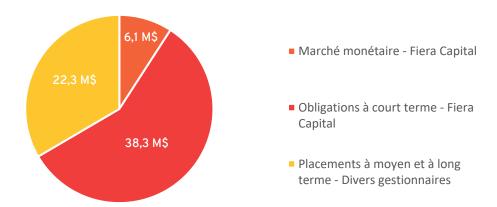
par rapport au solde

du 30 avril 2022

Allocation réelle (cible) des actifs pour les fonds non capitalisés et de roulement au 30 avril 2023



Placements des fonds non capitalisés et de roulement



L'annexe III présente le rendement annuel des fonds non capitalisés et de roulement pour les quatre derniers exercices financiers ainsi que celui des gestionnaires et des indices de référence pour l'année 2022-2023.

Les fonds non capitalisés ont dégagé un rendement brut de 3,8 % en 2022-2023, ce qui est supérieur à l'objectif annuel moyen de rendement de 3,0 % et représente une valeur ajoutée de 0,2 % par rapport à l'indice de référence. Le rendement de 4,9 % réalisé sur les 33 % de placements à moyen et à long terme a profité aux placements non capitalisés.

Gestionnaires de placement

Ayant été dans la file d'attente depuis sa sélection au cours de l'exercice financier précédent, l'investissement en infrastructures nord-américain auprès du gestionnaire Axium s'est partiellement matérialisé le 31 mars 2023. Un montant de 8,7 M\$ a été appelé du montant total commis de 18 M\$.

Un second appel de capital est survenu après la fin de l'actuel exercice financier, soit le 30 juin 2023. Celui-là pour un montant de 1,6 M\$, portant ainsi à un peu plus de 10 M\$ l'investissement dans le fonds. Des appels de capital additionnels ont suivi au cours des mois suivants. Le capital commis a été entièrement investi en date du 31 août 2023.

Dans l'intérim, les capitaux étaient temporairement investis dans un fonds d'infrastructures indiciel mondial libellé en dollars canadiens auprès de BlackRock.

Également, le Comité a rencontré les gestionnaires du fonds d'immobilier canadien de BentallGreenOak en janvier 2023 pour bien connaître l'impact des importants changements de personnel survenus au cours des mois précédents, ainsi que pour obtenir des clarifications quant aux repositionnements des sous-portefeuilles de bureaux, commerces de détail, industriels et résidentiels. La rencontre a permis de réconforter le Comité.

Finalement, comme chaque année, le Comité a procédé au printemps aux rencontres de suivi annuelles de tous les gestionnaires. Ces rencontres sont survenues cette année les 11 et 12 avril 2023. Les membres du Comité se sont déclarés dans l'ensemble satisfaits des présentations de chacun.

Politique et Directives de placement

Deux changements aux Directives de placement ont été faits concernant le sous-portefeuille en immobilier mondial :

- Le poids maximal attribué aux investissements en Amérique du Nord a été porté de 50 % à 65 % (ceux en Europe et en Asie demeurant à 50 % chacun);
- Le poids maximal attribué à chacun des secteurs est porté de 35 % à 50 %.

Aucune modification n'a été apportée à la Politique de placement au cours de l'exercice.

Rapport d'investissement responsable (30 avril 2023)

Révision des objectifs relatifs à l'environnement³

Conformément au plan de travail 2022-2023 de la Fiducie globale, le Comité a amorcé une réflexion quant à une révision des objectifs et actions de l'axe 2 de la stratégie d'investissement responsable.

Notamment le Comité a décidé d'une part d'étendre la portée de la quantification de l'empreinte carbone aux investissements en obligations corporatives. Également, il a révisé l'unité de mesure utilisée et considéré un « alignement net zéro ».

La mesure de l'intensité carbone

Le Comité a fait le choix de remplacer l'unité de mesure « empreinte carbone » pour « intensité pondérée carbone » (« Weighted average carbon intensity »), celle-ci étant de plus en plus utilisée par la communauté financière :

$$\sum_{i=1}^{n} \left(\frac{\text{valeur de l'investissement dans la cie i}}{\text{valeur totale du portefeuille}} \right. \\ \times \left. \frac{\text{émissions GES de la cie i}}{\text{M\$ de Ventes de la cie i}} \right)$$

C'est également la mesure retenue par les autres portefeuilles de placement de l'Université Laval (Fonds des Appoints de Rentes et Fonds commun de placement des régimes de retraite).

Avantages:

- La mesure est simple à calculer;
- Permet d'identifier facilement les plus gros contributeurs du portefeuille;
- Permet de tenir compte aussi bien des actions que des titres à revenu fixe;
- Comparaison facile avec des indices de marché;
- Favorise les compagnies ayant la plus grande efficacité énergétique.

Inconvénients:

• C'est une nouvelle mesure. Il faudra être transparent afin qu'il n'y ait pas une mauvaise interprétation du changement.

³ La description de la stratégie initiale a été rapportée aux rapports annuels des années précédentes. En annexe IV on trouve un graphique de l'évolution au fil des ans de l'empreinte carbone des portefeuilles d'actions incluant l'année terminée au 31 décembre 2022.

Maintien des cibles et extension de la portée de la quantification

Le Comité a convenu de cibles de réduction de l'intensité carbone identiques à celles de l'empreinte carbone (soit de 30 % d'ici 2025 et 50 % d'ici 2030 par rapport à la référence du 31 décembre 2018) et de simultanément étendre la portée de la quantification des portefeuilles d'obligations corporatives en plus de ceux en actions.

L'intensité carbone des portefeuilles d'actions et d'obligations corporatives de la Fiducie globale

L'inclusion des titres obligataires corporatifs dans la mesure de l'intensité carbone permet la mesure d'environ 50 % du portefeuille total de la Fiducie globale au lieu des 42 % environ jusqu'à maintenant mesurés sur les investissements en actions seulement.

Cette action permet ainsi plus de transparence et s'inscrit dans une optique d'amélioration continue.

Les résultats atteints au fil des ans pour les investissements en actions et obligations corporatives, calculés rétroactivement, ont été les suivants, incluant ceux de la plus récente quantification soit celle pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

	2018	2019	2020	2021	2022
Fiducie globale :	267	257	226	154	119
Indices:	250	234	190	174	177
p/r à 2018		96 %	85 %	58 %	45 %
Fiducie/Indices:	107 %	110 %	119 %	89 %	67 %

Émissions nettes nulles en 2050 - Le besoin d'une nouvelle cible

Considérant que, conformément à l'Accord de Paris, le Canada s'est joint à plus de 120 pays pour s'engager à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 (dont notamment tous les autres pays du G7 et le Québec), et que 26 % (60) des 231 entreprises du TSX ont une cible « net zéro », le Comité a convenu d'une cible à long terme du portefeuille total de placements de la Fiducie globale :

• Viser l'alignement « net zéro » (carboneutralité) d'ici 2050.

Rendements comparatifs au 31 décembre 2022

L'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) compile annuellement les rendements des fonds de dotation (fonds capitalisés) de la plupart des universités canadiennes. Les données compilées sont sur une base d'année civile comparativement à l'exercice financier de la Fiducie globale, qui se termine au 30 avril de chaque année.

L'annexe V présente les rendements des fonds capitalisés de la Fiducie globale ainsi que ceux de la médiane des fonds de dotation universitaires de taille comparable⁴ ayant participé au sondage.

Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2022, le rendement médian des fonds de taille comparable s'est établi à -6,1 %. En comparaison, le rendement sur les fonds capitalisés de la Fiducie globale s'est élevé à -7,1 %. Le rendement de la Fiducie globale en fut un de troisième quartile au sein des fonds de taille comparable. Il a également été de troisième quartile sur la base du rendement réalisé au cours des cinq dernières années, et à la médiane sur 10 ans.

Tout comme par les années précédentes, la répartition des actifs de la Fiducie globale a significativement différé en 2022 de celle des autres fonds. Toujours plus particulièrement en comparaison des fonds de taille similaire, les actions au sein de la Fiducie globale sont sous-pondérées d'environ 5 % (environ 10 % les années précédentes). Le poids des titres à revenu fixe également est maintenant inférieur (d'environ 5 %) à celui des fonds du 2e regroupement, particulièrement vu l'allocation en prêts bancaires convertie en infrastructures additionnelles en 2022 au sein de la Fiducie globale. En contrepartie, le poids des actifs réels (immobilier et infrastructures) est dorénavant largement supérieur au sein de la Fiducie globale en comparaison de celui des fonds de taille similaire.

Comme chaque année, l'interprétation des résultats est compliquée par le manque de granularité du sondage quant à de nombreux facteurs affectant les rendements réalisés. Cela dit l'interprétation des résultats 2022 nous rend particulièrement perplexes.

Considérant la mauvaise performance des marchés boursiers ainsi que ceux à revenu fixe en 2022, combinée à la sous-pondération de ces deux classes d'actifs au sein de la Fiducie globale vis-à-vis les fonds du regroupement comparable, nous nous attendions à un classement meilleur que celui de troisième quartile.

Il est vrai que du côté des actions, les gestionnaires Vontobel et RBC GAM, particulièrement ce dernier, ont l'an dernier significativement sous-performé l'indice MSCI Monde \$C. Cependant, le gestionnaire GPTD en actions canadiennes à faible volatilité a pu dégager suffisamment de valeur permettant de compenser dans une large mesure.

Aussi, d'autre part, du côté des titres à revenu fixe, les deux tiers environ de la position de la Fiducie globale dans cette classe d'actif ont consisté en des prêts bancaires (liquidés à la mi-année pour ajouter à la position en infrastructures) et de la dette hypothécaire commerciale de courte durée qui ont bien fait dans les circonstances.

Finalement, les actifs réels (immobilier et infrastructures), surpondérés au sein de la Fiducie globale en comparaison des fonds du deuxième regroupement, ont relativement bien performé dans l'ensemble en 2022. Le gestionnaire CBRE en immobilier mondial a largement fait mieux que l'indice de référence et BentallGreenOak en immobilier canadien a aussi pu dégager de la valeur quoique dans une moindre mesure, bien que le placement indiciel en infrastructures géré par BlackRock ait accusé un recul vis-àvis son indice de référence.

⁴ Il s'agit des fonds dits du 2^e regroupement du sondage.

États financiers

Les états financiers de la Fiducie globale, joints au présent document à l'annexe VI, présentent l'état de l'actif net disponible ainsi que l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour les participantes. Ce dernier fait état, entre autres, des placements détenus par la Fiducie globale qui représentent la majeure partie de ses actifs.

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2023, l'actif net disponible était de 288,9 M\$, comparativement à 276,3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022. La hausse de l'actif net disponible en 2023 s'explique principalement par le rendement réalisé sur les placements.

L'état de l'évolution de l'actif net disponible pour les participantes fait ressortir la part attribuable de chacune à la Fiducie globale. Cet état comprend aussi des transferts entre la Fondation et l'Université concernant, d'une part, les frais d'administration facturés aux fonds de dotation de l'Université et crédités à la Fondation et, d'autre part, les revenus des fonds non capitalisés de l'Université portés au débit ou au crédit de la Fondation.

Les notes aux états financiers détaillent davantage les divers risques touchant la Fiducie globale.

Le 28 avril 2023, par l'entremise d'une convention de distributions d'actifs intervenue entre les deux participantes, La Fondation de l'Université Laval a transféré à l'Université Laval, avec une date d'entrée en vigueur au 1er mai 2023, la totalité des unités qu'elle détenait dans la Fiducie globale. La résultante de cette transaction est que l'Université Laval est devenue le seul détenteur de toutes les unités de la Fiducie globale et donc la seule participante. De plus, ce transfert des unités a nécessité un acte de remplacement du fiduciaire, ainsi que des modifications à la convention de fiducie amendée et refondue intervenue le 1er septembre 2016. L'acte de remplacement prévoit, entre autres, que le Comité de placement conjoint est remplacé par le Comité de placement de l'Université Laval et que toute décision future en regard à la nomination du fiduciaire et de ses membres relèvera du conseil d'administration de l'Université Laval. Les responsabilités du fiduciaire demeurent inchangées. Ce transfert des unités devrait avoir eu aucun impact comptable ni fiscal, et s'est fait à la valeur indiquée aux présents états financiers de la Fiducie globale du 30 avril 2023.

Plan de travail

2023-2024

L'agenda du Comité de Placement de l'Université Laval pour l'exercice financier 2023-2024 sera concentré sur :

- o Modifier la Politique et les Directives de placement de la Fiducie globale afin de tenir compte des impacts de la cession des unités de la Fiducie globale détenue par la Fondation envers l'Université Laval le 1^{er} mai 2023;
- Mandater le consultant externe pour une mise à jour de l'exercice d'optimisation de la répartition des actifs de la Fiducie globale avec une révision des hypothèses, dont la hausse de 3,5 % à 5 % du contingent des versements et celle de l'inflation;
- o Réaliser une première déclaration publique, et deuxième déclaration annuelle, aux Principes pour l'investissement responsable de l'ONU;
- Mettre en place une vigie des divers réseaux d'investisseurs responsables auxquels la Fiducie globale a adhéré au cours des dernières années, vigie permettant d'être en continu le plus au fait possible des nouveaux développements.

Jean Grégoire

Président du Comité de placement conjoint et Comité de placement Université Laval

19 septembre 2023

Annexes

Annexe I

Composition du Comité de placement conjoint au 30 avril 2023

REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ

Louis Frenette-Nolin

Directeur adjoint — Stratégies immobilières Service des immeubles Université Laval

Jean Grégoire, président

Trésorier Service des finances Université Laval

Louis Langlois

Administrateur de sociétés

REPRÉSENTANTS DE LA FONDATION

François Lalande

Administrateur de sociétés

Sara Lévesque

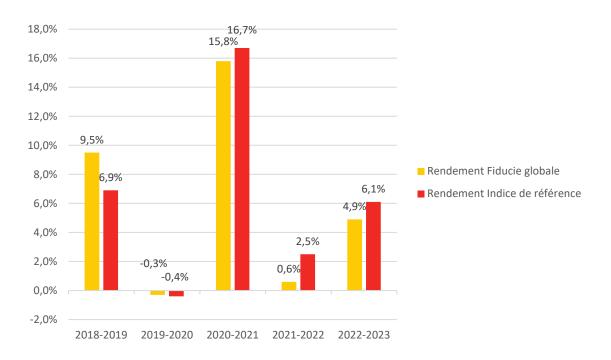
Directrice — Finances, opérations et systèmes La Fondation de l'Université Laval

Louis Rodrigue, vice-président

Gestionnaire de patrimoine Valeurs mobilières Desjardins

Annexe II

Rendements annuels des fonds capitalisés de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril



*Indice de référence :

À compter du 1° juin 2022: 12,5 % FTSE TMX Canada Universe, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme +0,5 %, 12,5 % Composé S&P/TSX, 37,5 % MSCI Monde \$ CA, 6 % MSCI IPD FI Can, 6 % MSCI IPD Global PFI \$ CA et 15,5 % (IPC +4 %).

À compter du 1er septembre 2021: 12,5 % FTSE TMX Canada Universe, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme +0,5 %, 7,5 % S&P/LSTA Leveraged Loan Index US\$ (couvert en \$ CA), 12,5 % Composé S&P/TSX, 37,5 % MSCI Monde \$ CA, 12 % MSCI IPD PFI Can et 8 % (IPC +4 %).

À compter du 25 février 2020 : 12,5 % FTSE TMX Canada Universe, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme +0,5 %, 7,5 % S&P/LSTA Leveraged Loan Index US\$ (couvert en \$ CA), 12,5 % Composé S&P/TSX, 7,75 % S&P 500 \$ CA, 7,75 % S&P 500 US\$, 22 % MSCI EAEO \$ CA, 12 % MSCI IPD PFI Can et 8 % (IPC +4 %).

À compter du 28 février 2017: 12,5 % FTSE TMX Canada Universe, 10 % FTSE TMX Canada sociétés à court terme +0,5 %, 7,5 % S&P/LSTA Leveraged Loan Index US\$ (couvert en \$ CA), 17 % Composé S&P/TSX, 7 % S&P 500 C\$, 7 % S&P 500 US\$, 19 % MSCI EAEO C\$ et 20 % (IPC +4 %).

Annexe II (suite)

Rendements annuels des sous-portefeuilles des fonds capitalisés de la Fiducie globale pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2023

TITRES À REVENU FIXE	RÉEL	INDICE DE RÉFÉRENCE
CorePlus (BlackRock)	2,4 %	2,5 %
Dette hypothécaire commerciale (GPTD)	5,1 %	2,6 %

TITRES DE PARTICIPATION	RÉEL	INDICE DE RÉFÉRENCE
Actions canadiennes (GPTD)	3,5 %	2,7 %
Actions mondiales (RBC GAM)	4,1 %	9,5 %
Actions mondiales (Vontobel)	9,5 %	9,5 %

PLACEMENTS PARTICULIERS	RÉEL	INDICE DE RÉFÉRENCE
Placements immobiliers canadiens (BGO)	-0,3 %	-1,4 %
Placements immobiliers mondiaux (CBRE)	3,3 %	-2,7 %
Placements en infrastructures (JP Morgan)	8,9 %	4,6 %
Placements en infrastructures (Axium) ⁵	s.o.	S.O.
Placements en infrastructures (BlackRock) ⁶	2,2 %	6,7 %

FIDUCIE GLOBALE	RÉEL	INDICE DE RÉFÉRENCE
Tous les sous-portefeuilles	4,9 %	6,1 %

*Indice de référence :

TITRES À REVENU FIXE

Dette hypothécaire commerciale

Prêts bancaires

TITRES DE PARTICIPATION

Actions canadiennes

Actions mondiales

PLACEMENTS PARTICULIERS Placements immobiliers canadiens Placements immobiliers mondiaux

Placements en infrastructures Placements à court terme

FTSE TMX Canada Universe

FTSE TMX Canada sociétés à court terme +0,5 %

S&P/LSTA Leveraged Loan IndexUS\$

Composé S&P/TSX MSCI Monde \$ CA

MSCI IPD PFI Can MSCI IPD Global PFI \$ CA

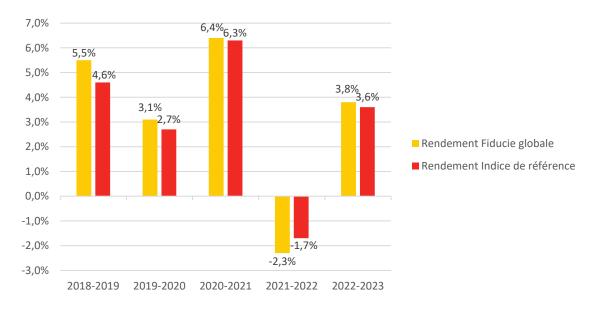
MSCI IPD PFI Can (dérogation temporaire, Fiera Capital est gestionnaire depuis juillet 2019)

⁵ Le rendement 2022-2023 du nouvel investissement en infrastructures auprès d'Axium (de même que son indice de référence) ne sont pas indiqués considérant que le premier appel de capital a eu lieu le 31 mars 2023 et le gestionnaire détermine le rendement sur base trimestrielle.

⁶ Le rendement 2022-2023 couvre 11 mois terminée au 30 avril 2023, l'investissement ayant été fait le 1er juin 2022.

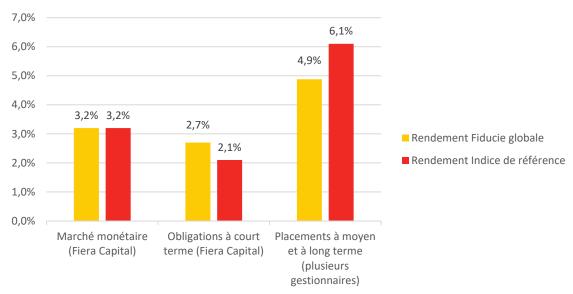
Annexe III

Rendements annuels des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale pour les exercices financiers terminés au 30 avril



- * Portefeuille: Fiera Capital et l'ensemble des gestionnaires de placements à moyen et à long terme.
- ** Indice de référence : 10 % FTSE TMX Canada bons du Trésor à 91 jours, 57 % FTSE TMX Canada global à court terme et 33 % selon les divers indices de référence des placements à moyen et à long terme.

Rendements annuels des sous-portefeuilles des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale pour l'exercice financier terminé le 30 avril 2023



* Indice de référence :

Marché monétaire Obligations à court terme Placements à moyen et à long terme FTSE TMX Canada BT à 91 jours FTSE TMX Canada Global à court terme Voir annexe II

Annexe IV

Résultats incluant ceux au 31 décembre 2022 de l'empreinte carbone des portefeuilles d'actions de la Fiducie globale

Les cibles de réduction de l'empreinte carbone des investissements en actions ont été établies au cours de l'exercice 2019-2020 :

- Réduction de 30 % d'ici 2025;
- Réduction de 50 % d'ici 2030.

Ces cibles ont été établies par rapport à la mesure obtenue au 31 décembre 2018.

Les résultats atteints au fil des ans ont été les suivants, incluant ceux de la plus récente quantification soit celle pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 :

	2018	2019	2020	2021	2022
Fiducie globale :	146	170	85	52	45
Indices:	156	172	104	86	69
p/r à 2018		116 %	58 %	36 %	31 %
Fiducie/Indices:	94 %	99 %	82 %	60 %	65 %

Annexe V

Rendements annuels des fonds capitalisés de la Fiducie globale comparativement au rendement médian des fonds de taille comparable de l'ACPAU* (années civiles terminées au 31 décembre)

PÉRIODE	RENDEMENT FIDUCIE GLOBALE	RENDEMENT MÉDIANE ACPAU
Année 2022	-7,1 %	-6,1 %
Année 2021	11,7 %	12,7 %
Année 2020	6,2 %	8,9 %
Année 2019	13,9 %	15,8 %
Année 2018	2,2 %	-1,7 %
Année 2017	11,2 %	9,9 %
Année 2016	5,2 %	7,4 %
Année 2015	7,9 %	4,9 %

PÉRIODE	RENDEMENT FIDUCIE GLOBALE	RENDEMENT MÉDIANE ACPAU
4 ans, soit les années 2019 à 2022	5,8 %	7,5 %
8 ans, soit les années 2015 à 2022	6,2 %	6,3 %

^{*}ACPAU: Association canadienne du personnel administratif universitaire

Annexe VI

États financiers de la Fiducie globale de placement Université Laval – La Fondation de l'Université Laval

Document séparé.

Annexe VII

Modifications à la Politique et aux Directives de placement

Deux changements aux Directives de placement ont été faits concernant le sous-portefeuille en immobilier mondial :

- Le poids maximal attribué aux investissements en Amérique du Nord a été porté de 50 % à 65 % (ceux en Europe et en Asie demeurant à 50 % chacun);
- Le poids maximal attribué à chacun des secteurs est porté de 35 % à 50 %.

Aucune modification n'a été apportée à la Politique de placement au cours de l'exercice.